



## BTSA Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU)

### À savoir

Le titulaire de ce BTSA occupe des fonctions de technicien supérieur, le plus souvent chargé d'études sur la qualité de l'eau, mais aussi sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Il peut être conducteur de station d'épuration ou de traitement de l'eau potable, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement pour le montage ou l'expertise de dossiers liés à la distribution de l'eau, conseiller en gestion de l'eau, technico-commercial en matériel d'irrigation, chargé de relevés hydrologiques des cours d'eau ou technicien rivière.

La conception et la réalisation des aménagements tels que les petits barrages, digues, plans d'eau, canalisations, stations de pompage, forages, réseaux d'assainissement ou usines de traitement des eaux relèvent de ses compétences. S'il est responsable d'exploitation dans une collectivité, il surveille le captage de l'eau, son traitement, son stockage et sa distribution, ainsi que la collecte des eaux usées, leur épuration et leur rejet. Il peut aussi être employé dans une entreprise utilisatrice d'eau.

Suivant le contexte, le diplômé peut participer à diverses fonctions : appui technico-économique et conseil, gestion d'une unité de traitement, études, contrôles, production de références, fonctions commerciales, fonctions de communication et médiation. Il peut exercer son activité dans les organisations professionnelles agricoles (conseil, développement, animation...), les collectivités territoriales (communes, départements, régions, parcs nationaux...), les sociétés ou les services administratifs impliqués dans l'aménagement, les entreprises de services (distribution d'eau, traitement des effluents), les exploitations et les entreprises agricoles (en tant que chef d'exploitation, associé ou salarié), et les entreprises agroalimentaires.

### Les attendus de "Parcoursup"

- S'intéresser à la gestion des milieux naturels en lien avec la ressource en eau et les usages de l'eau au sein d'un territoire, dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire.
- S'intéresser à l'utilisation de l'eau par les humains et pour l'agriculture.
- S'intéresser aux technologies mises en oeuvre dans les réseaux de collecte et de distribution de l'eau.
- S'intéresser à la conception, à la gestion et à la maintenance d'aménagements hydrauliques dans des structures publiques ou privées.
- S'intéresser aux méthodes scientifiques et aux technologies utilisées dans le cadre d'expertises techniques en hydraulique et dans la conduite des projets d'aménagements hydrauliques.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

### Les admissions

Le BTSA gestion et maîtrise de l'eau est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STAV, bac STI2D, bac général, bac professionnel (travaux publics, gestion des pollutions etc.), gestion des pollutions etc.

Accès sur dossier, via Parcoursup.

### Les poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

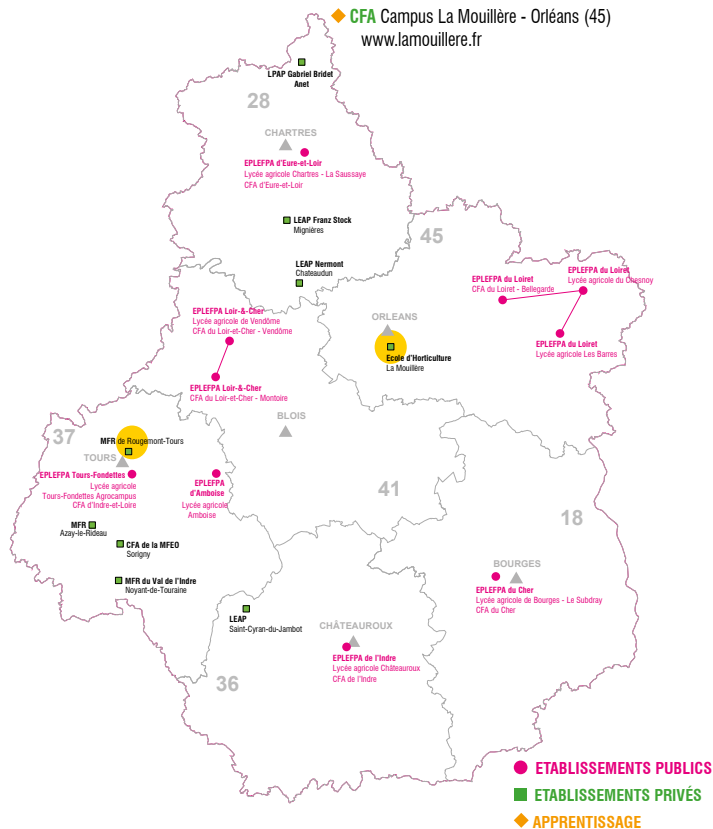
Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils s'orientent majoritairement vers une licence professionnelle dans les secteurs de l'électrohydraulique, la gestion des bassins versants, la qualité des eaux, ou vers une licence générale.

Les meilleurs étudiants peuvent aussi poursuivre des études d'ingénieur : à l'ENGEES ou en présentant les concours des écoles agronomiques, après une classe préparatoire en un an, ATS bio. Il existe également un concours spécifique permettant de préparer le cursus ingénieur par la voie de l'apprentissage dans certaines écoles agronomiques.

Les diplômés peuvent, intégrer une école privée d'ingénieur de l'agriculture.

- LEGTA - Lycée agricole Tours-Fondettes Agrocampus (37)  
[www.tours-fondettes-agrocampus.fr](http://www.tours-fondettes-agrocampus.fr)
- ◆ CFA Campus La Mouillière - Orléans (45)  
[www.lamouilliere.fr](http://www.lamouilliere.fr)



- ETABLISSEMENTS PUBLICS
- ETABLISSEMENTS PRIVÉS
- ◆ APPRENTISSAGE